CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81462** **VALABLE JUSQU'AU** **29/04/2027**

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Raison sociale : SANI ELEC SERVICES

Forme juridique : SARL

Capital : 6 000

33 RUE DU 11NOVEMBRE 1918
59233 MAING

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Maing 2006B00585

Siret : 493 488 498 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0051918/C

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146888923

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146888923

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 03 27 35 05 87 **Fax :**

Portable : 06 71 84 96 61

Responsabilité légale :
LAURETTE CATHERINE IRMA MARCELLE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / PHILIPPE FABRICE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : sanielecservices@yahoo.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 239 764 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9121	Salles de bains et cuisines domestiques	4	30/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 19/02/2026 14:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.